



Document à l'intention des parents

Évaluation des résultats de l'école au regard du plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Nom de l'établissement : **École Horizon-Soleil**

La Loi sur l'instruction publique (LIP) prévoit que chaque établissement d'enseignement primaire, secondaire et secteur adulte se dote d'un plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Celui-ci doit être évalué annuellement avec le conseil d'établissement.

Actions réalisées pour l'année scolaire : **2024-2025**

- Mise en place du programme Hors-Piste pour tous les niveaux scolaires
- Ajustement des interventions éducatives lors des écarts de conduite
- Mise en place des activités-récompenses
- Ateliers en sous-groupe sur les habiletés sociales avec la littérature jeunesse
- Augmentation des activités pour favoriser le sentiment d'appartenance des élèves
- Formation du personnel du SDG sur la surveillance active et la gestion des comportements
- Accompagnement par le CSS sur les bonnes pratiques de la mise en oeuvre du code de vie

Constats

- Un portrait de situation à jour devra être fait pour mettre en lumière les besoins des élèves
- L'enseignement explicite des comportements attendus doit faire partie d'une planification annuelle
- Uniformiser les communications et les pratiques au sein de l'équipe-école
- Meilleure cohérence dans les interventions entre l'équipe du SDG et l'équipe-enseignante
- Les comités de travail de l'école doivent être représentatifs de tous les membres du personnel
-
-

Actions projetées à notre école pour l'année scolaire : **2025-2026**

- **Impliquer davantage les parents dans la recherche de solutions lors de violence ou d'intimidation**
- **Mise en oeuvre du code de vie par l'ensemble de l'équipe-école**
- **Mise en place d'une planification annuelle de l'enseignement explicite des comportements attendus**
- **Revoir les offres des partenaires et voir un continuum de services pour les élèves**
- **Bonification du site web et du journal le Complice**
- **Bonification des différents documents internes de l'école selon les bonnes pratiques**
-

Tous les documents relatifs au plan de lutte à l'intimidation et à la violence se retrouvent sur le site Internet de l'école.

Autres commentaires
